



DECISION DU MAIRE

Décision n° 2023 / 027... / 2258

MAIRIE DE CABRIES

Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

Objet : Modification des tarifs des enseignements artistiques

Le maire de la commune de Cabrières

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n°2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au maire, notamment son 2° ;

Vu la décision n°2022/020/2154 en date du 11 mai 2022, portant modification des tarifs des enseignements artistiques ;

Considérant qu'il est nécessaire d'actualiser les tarifs des enseignements artistiques afin de mieux adapter la grille tarifaire aux critères de revenus via le quotient familial, d'une part, et de prendre en compte l'augmentation du coût de fonctionnement des enseignements d'autre part ;

DECIDE

en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : De fixer de nouveaux tarifs pour les enseignements artistiques, à compter du 1^{er} septembre 2023, appliqués en fonction d'un coefficient calculé au regard des revenus des usagers, selon les tranches préexistantes en vigueur ;

ARTICLE 2 : Les tarifs par tranche sont les suivants :

Quotien familial jusqu'à 619 € : T1

	enfants et étudiants Cabrières et assimilés		adultes Cabrières et assimilés	
	Cours collectif	Instrument et +	Cours collectif	Instrument et +
1er élève	147 €	294 €	191 €	382 €
2ème	118 €	235 €	153 €	306 €
3ème	88 €	176 €	115 €	229 €
4ème et +	59 €	118 €	76 €	153 €

Quotien familial de 620 € à 1104 € : T2

	enfants et étudiants Cabrières et assimilés		adultes Cabrières et assimilés	
	Cours collectif	Instrument et +	Cours collectif	Instrument et +
1er élève	169 €	338 €	220 €	440 €
2ème	135 €	270 €	176 €	352 €
3ème	101 €	203 €	132 €	264 €
4ème et +	68 €	135 €	88 €	176 €

Quotien familial de 1105 € à 1410 € : T3

	enfants et étudiants Cabrières et assimilés		adultes Cabrières et assimilés	
	Cours collectif	Instrument et +	Cours collectif	Instrument et +
1er élève	191 €	382 €	248 €	497 €
2ème	153 €	306 €	197 €	397 €
3ème	115 €	229 €	148 €	298 €
4ème et +	76 €	153 €	99 €	199 €

Agusé de réception en préfecture
016-211300199-20230413-DEC 2023-027-DE
Date de télétransmission : 25/04/2023
Date de réception préfecture : 25/04/2023

Quotien familial de 1411 € à 1999 € : T4

	enfants et étudiants Cabriès et assimilés		adultes Cabriès et assimilés	
	Cours collectif	Instrument et +	Cours collectif	Instrument et +
1er élève	213 €	426 €	277 €	554 €
2ème	171 €	341 €	222 €	443 €
3ème	128 €	256 €	166 €	333 €
4ème et +	85 €	171 €	111 €	222 €

Quotien familial à partir de 2000 € : T5

	enfants et étudiants Cabriès et assimilés		adultes Cabriès et assimilés	
	Cours collectif	Instrument et +	Cours collectif	Instrument et +
1er élève	235 €	470 €	306 €	612 €
2ème	188 €	376 €	245 €	489 €
3ème	141 €	282 €	183 €	367 €
4ème et +	94 €	188 €	122 €	245 €

Quotien familial non appliqué

	Hors commune	
	Cours collectif	Instrument et +
1er élève	306 €	612 €
2ème	245 €	489 €
3ème	183 €	367 €
4ème et +	122 €	245 €

ARTICLE 3 : Les recettes afférentes seront apportées au crédit du présent exercice, et éventuellement, des exercices ultérieurs ;

ARTICLE 4 : La présente décision sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs et notifiée au comptable public, responsable de la Trésorerie de Berre l'Etang ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'Etat dans le Département ;

ARTICLE 5 : Le Directeur Général des Services et le Directeur Général Adjoint du Pôle Culture, Sports et Vie locale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution ;

ARTICLE 6 : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Cabriès, le 13/04/2023
Le Maire



Amapola VENTRON

Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20230413-DEC_2023_027-DE
Date de télétransmission : 25/04/2023
Date de réception préfecture : 25/04/2023